

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

M FAURIE MATHIEU MARCO
1 RUE DES HEROS NOGENTAIS
94130 NOGENT SUR MARNE

Vos références

Numéro fiscal (C) :

11 27 501 959 388 19 94 4220556 78

Numéro de propriétaire :

Référence de l'avis

052 F01697 H

Débiteur(s) légal(aux) :

94105

PROP/INDIVIS 0851 MCX9WX M FAURIE MATHIEU MARCO

PROP/INDIVIS 02108 MCX9WZ MME ZANELLI ALBARRACIN A

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 08/08/2019
Date de mise en recouvrement : 31/08/2019

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2019

868,00 €

Vous devez payer cette somme, soit :

- en ligne sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous quider;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance, au plus tard le **01/10/2019**, sur **impots.gouv.fr**, par téléphone ou courriel (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Pour 2020, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation depuis votre messagerie sécurisée sur **impots.gouv.fr** ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2020 (sauf cas particuliers visés à l'article R* 196-2 du livre des procédures fiscales). Pour les locaux commerciaux et industriels, vous devez vous rapprocher du centre des impôts fonciers ou de la cellule foncière qui reste compétente en matière de gestion de la taxe foncière (ses coordonnées sont disponibles auprès de votre centre des finances publiques).

Vos démarches

⇒ Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ Par courriel :

Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone :

Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service :
 0 810 012 009*
 Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9

- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place :

Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »):

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

Sur le paiement de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS NOGENT-SUR-MARNE 1 RUE JEAN SOULES - 94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Tél: 01 49 74 21 21

• Sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS NOGENT-SUR-MARNE - S.A.I.D. JOINVILLE-NOGENT/MARNE

1 RUE JEAN SOULES - 94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Tél: 01 49 74 21 21

*(Service 0,06 € / min + prix appel - depuis l'êtranger renseignez-vous auprès de votre opérateur)

Département : 94 VAL DE MARNE

Commune:

052 NOGENT SUR MARNE

TF 2019		Commun	е	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2018	19,72	%	%	%	13,75 %	0,647 %	6,30 %	%	
	Taux 2019	19,72	%	%	%	13,75 %	0,632 %	6,30 %	0,00717 %	
- 1	Adresse		ES	IEROS NOG	NTAIS					
	Base ①	2069				2069	2069	2069	2069	
ပ္မ	Cotisation	408				284	13	130	0	835
bâties	Cotisation lissée ②									
	Adresse									
Propriétés	Base ①									
형										
ב	Cotisation									
	Cotisation lissée ②									
	Cotisations 2018									
	Cotisations 2019	408				284	13	130		835
	Variation		%	%	%	%	%	%	%	
		Commune		Syndicat de	!nter	Tave	Tayes	Chambre	Taxe GEMAPI	Total des
10	T 0040			communes	communalité	additionnelle	spéciales %	d'agriculture %	GEWAFI %	COUSAUOTI
	Taux 2018		%	%	%	%				
baties	Taux 2019 Bases terres		%	%	%	%	%	%	%	
	Non agricoles									
non	Bases terres agricoles									
ഗ	Cotisations 2018									
iét	Cotisations 2019									
Propriété	Variation		%	%	%	%	%	%	%	
ď	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
Base État						Drait proportion	nel:			
ase	Collectivité							Droit fixe:		
e ta	vas snáciales compre	nnent la TSE	Grai	nd Paris nour	4€		F : 1	1 - 1 - 5 134	to to colo	200
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 4 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle lle-de-France pour 4 € Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations.							Frais de gestion o	33		
						Dégrèvement Ha				
							Dégrèvement JA			
							Dégrèvement JA Collectivité			
							Montant de votre impôt :			868
							II.			